

### Tuyauteuse ou tuyauteur

#### Formation

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en plomberie et chauffage ou posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois.

Si vous croyez détenir les compétences pour ce poste, n'hésitez pas à postuler. Toutes les candidatures seront évaluées.

#### Autres exigences

- Détenir une carte de qualification en gaz serait un atout ;
- Être titulaire d'un permis de conduire.

#### Salaire

Taux horaire de 29,70\$ + prime de 15 %, selon la convention collective nationale.

#### Avantages

Régime de retraite, 4 semaines de vacances annuelles, PAE, horaire flexible, conciliation travail/famille, etc.

**Cet affichage prendra fin  
lorsque le besoin sera comblé.**

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité en emploi et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Le personnel du Centre de services scolaire est également soumis à la Loi sur la laïcité de l'État (PL94).

Le Centre de services scolaire des Phares est présentement à la recherche de candidates ou candidats pour combler un **remplacement de 38 h 45 par semaine** en tant que tuyauteuse ou tuyauteur.

#### Principales fonctions

- Diagnostiquer et réparer les fuites et dysfonctionnements de plomberie (robinets, toilettes, lavabos, douches, etc.) ;
- Procéder à des réparations et diagnostics sur des réseaux et systèmes de chauffage hydronique. (Remplacer des valves de contrôle et d'isollements, purgeurs d'air, circulateur, section de tuyauterie fileté, purger des réseaux de tuyauterie, etc.) ;
- Remplacer et installer des pièces et accessoires existants ;
- Effectuer l'entretien préventif des équipements de plomberie (purges, vérifications, nettoyage) ;
- Participer à des projets de modification simples sur les installations existantes, dans le cadre des compétences et limites légales ;
- Tenir à jour les bons de travail et signaler les besoins d'interventions plus complexes ;
- Respecter les règles de santé et sécurité ainsi que le Code de plomberie en vigueur ;
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe en lien avec l'exercice de ses fonctions.



Suivez-nous !



**NOUS VOUS REMERCIONS DE L'INTÉRÊT QUE VOUS PORTEZ AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES. TOUTEFOIS, NOUS COMMUNIQUERONS UNIQUEMENT AVEC LES PERSONNES RETENUES.**

